
Ensembles sacrés des Hoysala (Inde) No 1670

1 Informations générales

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Ensembles sacrés des Hoysala

Lieu

Temple de Chennakeshava :
Ville de Belur
District de Hassan
État du Karnataka

Temple de Hoysalesvara :
Ville de Halebid
District de Hassan
État du Karnataka

Temple de Keshava :
Village de Somnathpur
District de Mysuru
État du Karnataka

Inde

Brève description

Les Ensembles sacrés des Hoysala constituent une proposition d'inscription en série des trois ensembles de temples de style hoysala les plus représentatifs datant des XIIe et XIIIe siècles et situés dans l'actuel État du Karnataka, dans le sud de l'Inde. Le style hoysala est le fruit d'une sélection et d'une intégration minutieuses des caractéristiques des temples du passé avec celles des temples contemporains de la région, dans le but de créer une identité différente de celle, culturellement affirmée, des royaumes voisins. Les temples en forme d'étoile sont caractérisés par des sculptures hyperréalistes et des sculptures en pierre qui couvrent toute la surface architecturale, une plate-forme circumambulatoire qui épouse la forme des temples, une vaste galerie de sculptures représentant des récits religieux, épiques et autres, disposés de manière thématique le long de la plateforme circumambulatoire, une frise à plusieurs niveaux et des sculptures illustrant la légende de Sala. L'excellence de l'art sculptural souligne la réussite artistique de ces ensembles de temples, qui représentent une période significative dans le développement historique de l'architecture des temples hindous.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de trois *ensembles*.

Inclus dans la liste indicative

15 avril 2014

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations et mission d'évaluation technique

Des études de documents et rapports ont été fournis par des membres des comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS et des experts indépendants.

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 12 au 18 septembre 2022.

Informations complémentaires reçues par l'ICOMOS

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 3 octobre 2022 pour lui demander des informations complémentaires sur la description, la justification de la sélection des temples constitutifs du bien, les délimitations, les murs d'enceinte des temples de Hoysalesvara et de Keshava, l'intégrité, les indicateurs de suivi et la gestion des visiteurs lors des festivals religieux.

Des informations complémentaires ont été reçues de l'État partie le 7 novembre 2022.

Un rapport intermédiaire a été fourni à l'État partie le 21 décembre 2022, qui résume les questions identifiées par la Commission du patrimoine mondial de l'ICOMOS. Des informations complémentaires ont été demandées dans le rapport intermédiaire, incluant le contexte historique, les délimitations, le plan de gestion du site, les interventions précédentes, la dimension immatérielle du bien et la participation de la communauté locale, le suivi, la capacité d'accueil, l'interprétation et la présentation.

Des informations complémentaires ont été reçues de l'État partie le 28 février 2023.

Toutes les informations complémentaires reçues ont été intégrées dans les sections correspondantes de ce rapport d'évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

10 mars 2023

2 Description du bien proposé pour inscription

Note : Le dossier de proposition d'inscription et les informations complémentaires contiennent des descriptions détaillées du bien, de son histoire et de son état de conservation. En raison de la limitation de la longueur des rapports d'évaluation, ce rapport fournit seulement un court résumé des aspects les plus importants.

Description et histoire

Le bien proposé pour inscription comprend trois ensembles de temples considérés comme les plus représentatifs des réalisations architecturales et artistiques du royaume des Hoysala dans le sud de l'Inde.

Élément constitutif 1 : Temple de Chennakeshava

Situé dans la ville de Belur, ancienne capitale royale des souverains hoysala et située au cœur d'un établissement traditionnel de la communauté des brahmanes ou prêtres, cet ensemble de temples est ceint d'un mur quadrilatéral comportant deux entrées, dont l'une est un *gopura* (une porte de temple au toit en berceau). Cet ensemble d'édifices comprend huit structures majeures et dix structures secondaires. Les structures majeures sont le temple de Chennakeshava (le temple principal), le temple de Kappe Chennigaraya, le temple de Vira Narayana, le temple de Saumyanayaki, le temple de Ranganayaki/Andal, le Vasudeva Sarovara (réservoir du temple), et les deux entrées. Les structures secondaires sont le sanctuaire de Garuda et le porte-étendard, le lampadaire, le pavillon de la balançoire, le pavillon sud-est et les structures annexes, le pavillon nord, le bureau Muzrai, le grenier, le Kalyana Mandapa, le pavillon est et les murs d'enceinte.

Le temple de Chennakeshava est le principal de cet ensemble. Son axe central est aligné avec le *gopura* situé à l'est. Il s'agit d'un temple à une seule cellule (le sanctuaire) avec un plan en étoile à seize branches. À l'est se trouve la salle centrale à piliers reliée au sanctuaire par une antichambre. On y accède par les halls d'entrée sud, est et nord. Une plateforme surélevée supportant toutes ces structures suit la forme du plan en étoile du sanctuaire, avec une emprise au sol bien plus large servant de chemin de circumambulation aux fidèles. Ce type de plateforme fut le premier à être utilisé dans les temples de la dynastie des Hoysala et fut adopté pour les temples ultérieurs du royaume des Hoysala. Les trois entrées du temple sont flanquées de sculptures symboliques hoysala représentant la légende de Sala tuant un tigre.

L'extérieur et l'intérieur de l'édifice sont entièrement ornés de sculptures et de gravures sur pierre de qualité exceptionnelle. Des sculptures de style Kalyani Chalukya (Chalukya occidentaux) sont disposées le long du chemin de circumambulation, au niveau de la plinthe du mur extérieur. Le plafond en forme de coupole et en encorbellement au-dessus de la baie centrale de la salle à piliers est orné de dieux et de déesses, de scènes épiques, de nains, de lions, de danseurs, de musiciens et de motifs décoratifs. Le temple compte vingt et une inscriptions indiquant le nom des sculpteurs et leur ville d'origine, ce qui est inhabituel dans les temples indiens.

Il existe plusieurs sites historiques et religieux associés à l'ensemble de temples à l'extérieur des murs d'enceinte, dans la zone tampon proposée.

Élément constitutif 2 : Temple de Hoysalesvara

Situé dans la ville de Halebidu, qui fut l'ancienne capitale de la dynastie des Hoysala entre le milieu du XI^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, et bordé par le lac de Dorasamudra à l'est, l'ensemble du temple est un sanctuaire symétrique à deux cellules dédié au dieu Shiva. Orientés à l'est, les sanctuaires sont disposés côte

à côte, l'un au nord et l'autre au sud, et sont reliés par un couloir traversant deux salles centrales à piliers. On accède aux sanctuaires en étoile depuis les salles centrales à piliers par leurs antichambres à l'est. Chaque sanctuaire est doté d'un pavillon situé dans l'axe est de son entrée, abritant une sculpture de Nandi (le taureau sacré de Shiva). Le pavillon sud est plus grand que celui du nord, comportant une extension dédiée à Surya, le dieu-soleil. La plateforme surélevée suit la forme des sanctuaires et sert de chemin de circumambulation. Les murs d'enceinte ont disparu par le passé. Des fouilles archéologiques ont mis au jour des sections de murs et les socles d'un ensemble non identifié de temples. L'entrée sud du temple a été partiellement reconstruite. Dans le coin sud-ouest du temple principal se dresse un pilier commémoratif comportant une inscription en hommage à Kuvara Lakshma, qui se suicida après la mort de son roi Ballala II. Un musée archéologique en plein air présentant des ensembles de sculptures indépendantes est situé au nord-est du temple.

L'extérieur et l'intérieur du temple sont entièrement ornés de gravures et de sculptures. La partie inférieure des murs extérieurs est une frise narrative sculptée horizontale à huit niveaux, qui devint une caractéristique typique des temples hoysala ultérieurs. Les thèmes de ces sculptures évoquent la tradition hoysala, les épopées telles que le *Ramayana*, le *Mahabharata* et le *Bhagavata Purana*, ainsi que les créatures aquatiques mythiques. À l'intérieur, les plafonds carrés ou rectangulaires sont plats ou en encorbellement. Les sculptures de la légende de Sala se trouvent à l'intérieur. Une vingtaine de noms de sculpteurs sont mentionnés, dont quelques-uns coïncident avec ceux du temple de Chennakeshava, ce qui laisse penser que certains sculpteurs ont œuvré sur les deux temples.

Élément constitutif 3 : Temple de Keshava

Situé dans le village stratégique de Somnathpur qui jouxtait le royaume voisin des Chola pendant la dynastie des Hoysala, le temple de Keshava est le dernier grand temple construit dans le style architectural hoysala, et en représente l'apogée. Il comprend des sanctuaires à trois cellules, un mur d'enceinte et un lampadaire.

Le temple est situé au centre d'une cour rectangulaire. Il est cruciforme et comprend trois sanctuaires identiques abritant trois formes différentes du dieu Vishnu. Chaque sanctuaire présente un plan en étoile à seize branches et est accessible par une antichambre. Les antichambres sont reliées à une salle commune à piliers située au centre de la structure cruciforme. Après l'entrée située à l'est, on accède à la salle centrale par un vaste vestibule à neuf travées. Une plateforme sculptée à six niveaux suit le plan en étoile du temple, servant à la fois de chemin de circumambulation et d'accès au temple. Le mur d'enceinte est de forme rectangulaire et comporte un hall d'entrée au milieu du mur est. Il a été reconstruit dans sa forme originelle à son emplacement d'origine, mais en utilisant du granit. Un lampadaire en granit doté d'un

mince fût circulaire à seize côtés se trouve à l'extérieur du temple, au nord-est de l'entrée.

L'extérieur et l'intérieur des sanctuaires principaux sont entièrement décorés. L'extérieur est orné de près de 200 figures disposées à hauteur des yeux, faisant de l'acte de circumambulation une rencontre physique et intime avec le dieu. Les superstructures sont entièrement ornées. Au moins dix noms d'artistes sont répétés sous des sculptures particulières et on peut distinguer les œuvres de deux corporations distinctes.

La surface totale du bien proposé pour inscription est de 10,47 ha pour les trois éléments constitutifs, tandis que les zones tampons, telles qu'elles ont été révisées par l'État partie en novembre 2022, totalisent 195,87 ha.

Histoire et développement

Les Hoysala, initialement une chefferie de montagne des Ghâts occidentaux, étendirent leur territoire aux plaines voisines, devenant un fief des Chalukya occidentaux, et obtinrent leur indépendance au début du XIIe siècle. Le royaume dominait de grandes parties de l'actuel État du Karnataka du XIe au XIVe siècle.

Parallèlement à leur expansion et à leur évolution, il semble que les Hoysala se soient intentionnellement forgé une identité distincte pour se démarquer des royaumes voisins, plus anciens et forts d'une longue tradition culturelle. L'invention de la légende de l'héroïque Sala tuant un tigre ainsi que le constant patronage de l'architecture, de l'art et de la littérature par la famille royale et les élites participaient tous de la même quête. Dans une région où les religions occupaient une place prépondérante dans la société, les temples ne servaient pas seulement à répondre aux besoins des croyants locaux, mais aussi à afficher le pouvoir de la dynastie des Hoysala.

Dans ce contexte, les temples de style hoysala sont le fruit de la reprise, de l'adaptation et de la combinaison minutieuses et sélectives de formes de temples répandues dans la région et dans d'autres parties de l'Inde, venant s'intégrer dans l'art et la littérature hoysala. Cette nouvelle forme d'ensemble de temples se distingue nettement des styles des royaumes voisins. Le style hoysala résulte de la combinaison de plusieurs caractéristiques, dont des sanctuaires en étoile, des plateformes épousant la forme des sanctuaires, des frises à plusieurs niveaux, des galeries de sculptures thématiques illustrant des récits religieux, épiques et autres le long du chemin circumambulatorio, de nombreuses sculptures et gravures sur pierre qui couvrent toute la surface et, surtout, des sculptures évoquant la légende de Sala tuant un tigre, qui constituent la quintessence des temples. Pendant leur règne, les Hoysala ont fait édifier plus de 1 500 temples, dont environ 140 subsistent de nos jours.

Le style hoysala s'est formé au début du XIIe siècle, tel que représenté par les temples de Chennakeshava et de

Hoysalesvara, et a atteint sa maturité au milieu du XIIIe siècle, comme en témoigne le temple de Keshava. Ce style s'est perpétué dans la région après la chute du royaume des Hoysala au XIVe siècle.

Les recherches montrent que l'utilisation du schiste a joué un rôle important dans la constitution du style hoysala. Le schiste, abondant localement, est une pierre tendre, malléable et ductile au moment de l'extraction, mais qui durcit une fois exposée au soleil. Cette qualité particulière a rendu possibles l'ornementation profuse et la finesse des détails qui caractérisent le style hoysala. La nature tendre du schiste a également dicté la taille des temples. Ils devaient être relativement petits, ne laissant pas de place pour une circumambulation interne autour des sanctuaires, comme cela était fréquent dans les temples construits en granit. Pour remédier à cette limitation, les plateformes étaient construites en suivant la forme des sanctuaires mais avec une emprise au sol plus grande, pour servir de chemins de circumambulation extérieurs. Dans le même temps, les temples gagnaient en hauteur pour favoriser la vénération.

Consacré en 1117 de notre ère pour commémorer le succès d'une campagne militaire visant à conquérir la ville de Talakadu, le temple de Chennakeshava bénéficia du soutien constant de la famille royale, des généraux et des riches marchands tout au long de la dynastie des Hoysala jusqu'à la fin du royaume au XIVe siècle. Des murs d'enceinte furent construits durant cette période. Le temple de Kappe Chennigaraya, le temple de Vira Narayana, le réservoir du temple, le grenier et les entrées furent édifiés, et des sanctuaires miniatures ajoutés au temple principal et au temple de Kappe Chennigaraya.

Après la chute de la dynastie des Hoysala, le temple continua d'être le centre religieux de la région et fut soutenu par les souverains des dynasties suivantes. Au cours de cette période et jusqu'à la fin du XIXe siècle, les temples de Ranganayaki/Andal et de Saumyanayaki, le pavillon de la balançoire et plusieurs autres structures furent ajoutés. La tour d'entrée fut reconstruite plusieurs fois, et la tour du temple principal fut démantelée à la fin du XIXe siècle pour éviter que le temple lui-même ne s'effondre. L'ensemble du temple a pris sa configuration actuelle à la fin du XIXe siècle.

Fondé par Ketamalla Dandanayaka, un marchand et général éminent, le temple de Hoysalesvara fut consacré en 1121 de notre ère en l'honneur du roi régnant Vishnuvardhana et de sa reine principale, Shantala Devi. Le pavillon sud fut agrandi, probablement aux XIIe et XIIIe siècles, sous la forme d'un sanctuaire dédié à Surya, le dieu-soleil. Après la chute de la dynastie des Hoysala, les souverains des dynasties suivantes continuèrent à financer l'entretien du temple.

Construit par Somanatha Dandanayaka grâce aux fonds reçus du roi régnant Narasimha III, le temple de Keshava fut consacré en 1268 de notre ère. Après la chute de la dynastie des Hoysala, le temple bénéficia d'un soutien ininterrompu pour son entretien et ses fonctions

religieuses. Des contreforts furent construits en 1930 pour soutenir les murs extérieurs de l'ensemble. La zone entourant l'ensemble a fait l'objet d'un aménagement paysager dans les années 1960, qui a été préservé et embelli jusqu'à nos jours.

État de conservation

Un long historique de la conservation est fourni pour chaque ensemble de temples, avec plus de 150 entrées d'activités de conservation entreprises au cours de la période moderne de la conservation, laquelle a commencé dans les années 1890. Ces activités peuvent être classées comme suit : stabilisation structurelle, imperméabilisation, nettoyage et consolidation des sculptures, amélioration des installations de drainage, repavage des cours, aménagement paysager, installation de l'électricité et d'autres équipements modernes, documentation et suivi. Grâce à ces activités, le bien proposé pour inscription est en bon état.

La zone tampon de l'ensemble du temple de Chennakeshava comporte des vestiges historiques, dont certains sont dans un état fragile, et des vues importantes de l'ensemble sont masquées.

Sur la base des informations fournies par l'État partie et des observations de la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS, l'ICOMOS considère que l'état de conservation du bien proposé pour inscription est bon. L'ICOMOS considère cependant que l'état des vestiges historiques et les vues importantes au sein de la zone tampon de l'élément constitutif du temple de Chennakeshava devraient être améliorés.

Facteurs affectant le bien proposé pour inscription

Sur la base des informations fournies par l'État partie et des observations de la mission d'évaluation technique de l'ICOMOS, l'ICOMOS considère que les principaux facteurs affectant le bien proposé pour inscription sont la détérioration naturelle des sculptures en pierre et les dommages occasionnés par les activités humaines et les oiseaux.

La détérioration naturelle des sculptures a été un processus lent par le passé, comme en témoignent les détails encore bien conservés. Toutefois, le processus de dégradation pourrait s'accélérer avec l'augmentation de la pollution atmosphérique. L'ICOMOS considère qu'un suivi et des recherches systématiques sont nécessaires pour étudier de près cette question, et que des mesures d'atténuation doivent ensuite être prises.

Le temple de Chennakeshava est l'un des principaux sites touristiques et centres religieux de l'État du Karnataka. La moyenne des visites quotidiennes est de 500 à 1 000 pour un jour normal et d'environ 2 000 en haute saison. Cependant, plus de 100 000 visiteurs sont présents au sein de l'ensemble pendant les quatorze jours du festival religieux de Belur. En octobre 2022, l'ICOMOS a demandé des informations complémentaires à l'État partie sur la protection et la sécurité tant du public nombreux que des sculptures. L'État partie a répondu en

novembre 2022 que des dispositions administratives étaient prises en concertation avec le personnel et l'organisateur de l'événement, bénéficiant de l'aide des forces de police. Selon l'État partie, ces risques éventuels sont bien maîtrisés. L'application rituelle d'huile d'onction sur les piliers et les sculptures est supposée avoir un effet négatif sur la pierre et a été interdite par l'organisme de gestion du site.

Des nids d'oiseaux sont présents sous les auvents de plusieurs temples. Il est essentiel de retirer ces nids à temps pour éviter que les sculptures ne soient endommagées par les fientes d'oiseaux et par le contact physique.

Les ensembles de temples sont situés dans une zone où les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les cyclones et les inondations sont peu probables. Cependant, des plans de gestion des catastrophes sont en place au niveau du district pour faire face à toute catastrophe inattendue.

L'ICOMOS considère que l'état de conservation est bon et que les facteurs affectant le bien proposé pour inscription sont mineurs et sous contrôle. L'ICOMOS considère que des améliorations devraient être apportées à l'état des vestiges historiques et des vues importantes dans la zone tampon de l'élément constitutif du temple de Chennakeshava, et que les impacts de la pollution atmosphérique croissante sur les sculptures devraient être étroitement suivis, puis faire l'objet de mesures d'atténuation.

3 Justification de l'inscription proposée

Justification proposée

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Les plans en étoile extrêmement élaborés et les murs dentelés de façon rythmique des temples de style hoysala, leurs bandes sculpturales horizontales et leurs frises à plusieurs niveaux comportant des détails complexes et hyperréalistes à tous les niveaux de la sculpture reflètent par leur exubérance une *horror vacui* (horreur du vide) pour les surfaces extérieures et intérieures, tout en témoignant de la recherche incessante du détail et de la maîtrise technique des matériaux dont firent preuve les artistes.
- La traduction de croyances, de récits et d'idées abstraites sur le support de la pierre relève du génie créatif. L'utilisation innovante de grandes sculptures de divinités, associée à des récits tirés des épopées et des puranas hindous, se déploie en séquence le long des murs extérieurs, procurant une expérience religieuse de circumambulation qui a été perpétuée dans les temples ultérieurs de la région et au-delà.
- Le nombre sans précédent de signatures des artistes, telles que leurs noms, initiales, titres, épithètes et

lignées, reflète le statut éminent des artistes dans la société hoysala.

Sur la base du dossier de proposition d'inscription, les principaux attributs du bien proposé pour inscription comprennent la disposition et l'orientation des structures principales et secondaires des trois ensembles de temples ; les plans et les formes de style hoysala des différentes structures ; les ornements extérieurs et intérieurs ; les sculptures, les gravures sur pierre et les frises ; les murs d'enceinte subsistants ; et les inscriptions dans les temples indiquant les noms des artistes.

L'ICOMOS considère que, par le passé, les styles des temples indiens ont été classés en trois grandes catégories, à savoir le style du Nord, le style du Sud et le style mixte. Des recherches récentes montrent que de nombreux styles de temples, notamment le style hoysala, ne s'inscrivent pas aisément dans cette classification. Le style hoysala a été créé à dessein pour se distinguer de ses équivalents contemporains dans la région et au-delà. Il occupe une place importante dans le développement historique de l'architecture des temples et mérite donc une reconnaissance internationale.

Analyse comparative

L'analyse comparative a été développée autour des trois paramètres suivants identifiés par l'État partie : éclectisme architectural ; profusion, ornementation et embellissement pour renforcer le caractère sacré ; et intervention artistique. Elle a examiné des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en Inde et ailleurs, un bien figurant sur la liste indicative de l'Inde, ainsi que d'autres lieux similaires en Inde qui ne figurent actuellement sur aucune des deux listes.

Vingt-trois temples de la dynastie des Hoysala en Inde, dont les trois éléments constitutifs du bien proposé pour inscription, sont brièvement comparés du point de vue de l'inclusion religieuse, de l'iconographie, des variations dans les typologies de plans, des goûts artistiques, de la profusion, de l'ornementation, de l'embellissement, de l'intégrité et de l'authenticité. Selon les conclusions de la comparaison, parmi les 140 temples hoysala subsistants, les trois éléments constitutifs du bien proposé pour inscription sont les plus représentatifs en ce qui concerne l'exhaustivité des formes architecturales et des œuvres artistiques.

Les temples des Chalukya occidentaux (973-1189 de notre ère, jadis les suzerains du royaume des Hoysala) et les temples solanki (Maru-Gurjara) (du Xe au XIIIe siècle, régions de l'Inde occidentale) sont comparés. L'analyse conclut que l'architecture des Chalukya occidentaux fait preuve d'expérimentation en associant les styles de temples du nord et du sud de l'Inde, en créant le plan en étoile et en recourant à des plateformes pour rehausser la majesté des temples. Les temples hoysala ont amené ces éléments à un stade de maturité, présentant une forme élaborée de plan en étoile avec une plateforme surélevée, des surfaces entièrement ornées et un niveau d'art sculptural beaucoup plus développé. Les temples

hoysala se distinguent de leurs homologues solanki par leur style de sculpture beaucoup plus réaliste, leurs ornements plus organiques, les thèmes bien planifiés des sculptures en pierre qui déploient les récits des épopées et des textes anciens disposés sans interruption le long du chemin de circumambulation, et les plateformes qui suivent les contours des sanctuaires.

Une comparaison est faite avec le site Évolution de l'architecture des temples – Aihole-Badami-Pattadakal (Inde, liste indicative). Conçu comme une extension de l'Ensemble de monuments de Pattadakal (Inde, 1987, critères (iii) et (iv)), il comprend plusieurs ensembles de temples situés dans la vallée de la rivière Malaprabha et datant du VIe au VIIIe siècle. L'État partie conclut que le bien proposé pour inscription témoigne du style hoysala, unique pour ce qui est de l'éclectisme architectural, des gravures élaborées contribuant à l'embellissement des sculptures, des récits et de l'ornementation des structures architecturales.

Des comparaisons sont ensuite effectuées avec quatre ensembles de temples contemporains en Inde déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les différences entre chaque bien du patrimoine mondial et le bien proposé pour inscription sont analysées en profondeur. L'analyse conclut que le bien proposé pour inscription se distingue nettement de ces sites analogues de par son éclectisme, son ornementation et le traitement des surfaces recouvertes de sculptures.

Le bien proposé pour inscription est comparé à deux ensembles de temples contemporains du patrimoine mondial situés en dehors de l'Inde : Angkor (Cambodge, 1992, critères (i), (ii), (iii) et (iv)) et Ensemble de Prambanan (Indonésie, 1991, critères (i) et (iv)). Une comparaison très détaillée et constructive est faite avec chaque ensemble.

En octobre 2022, l'ICOMOS a demandé des informations complémentaires sur la justification de la sélection des éléments constitutifs et sur l'opportunité d'inclure davantage de temples dans le bien proposé pour inscription afin de mieux soutenir la valeur universelle exceptionnelle proposée. L'État partie a fourni dans sa réponse une explication complète des raisons qui l'ont conduit à sélectionner les trois éléments constitutifs. Cette réponse comprenait un inventaire détaillé et illustré de vingt-trois temples hoysala importants, y compris les trois ensembles de temples qui composent le bien proposé pour inscription.

Tout en considérant que l'analyse comparative aurait été plus efficace et que sa conclusion aurait été plus claire si le style hoysala en tant que tel avait été utilisé pour la comparaison, l'ICOMOS considère que la méthodologie de l'analyse comparative est solide et que les conclusions sont justifiées.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i) et (ii).

Critère (i) : *représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la profusion des ornements, les hauts-reliefs ainsi que l'exubérante expression de l'*horror vacui* (l'horreur du vide) sont un témoignage exceptionnel de la conjugaison d'une expertise technique inégalée dans la sculpture de la pierre et de la créativité des artistes pour traduire les croyances et les récits religieux en sculptures. En outre, les signatures exceptionnellement nombreuses des sculpteurs témoignent du grand nombre d'artisans de l'époque et de leur place éminente dans la société.

L'ICOMOS considère que la création de l'architecture des temples de style hoysala et les accomplissements artistiques de l'art sculptural de ces ensembles de temples sont des témoignages exceptionnels de la remarquable créativité et du génie inventif des Hoysala. L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère (ii) : *témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien proposé pour inscription est une nouvelle forme d'ensemble de temples, fruit de la modification créative des plans et des éléments de l'architecture des temples répandus ailleurs, et complétée par des innovations originales. Cette forme est le résultat de choix réfléchis et avisés d'éléments et de caractéristiques employés de manière très consciente, avec une compréhension claire du résultat global souhaité. Certains éléments de ce nouveau langage de l'architecture des temples ont été repris dans d'autres régions.

L'ICOMOS considère que le style hoysala, tel qu'il est représenté par le bien proposé pour inscription, est le résultat fructueux d'un échange d'influences motivé par la volonté d'établir une identité distincte de celle des royaumes voisins, et qu'il a été mis au point au cours d'un processus mené en toute conscience. Le style hoysala a exercé une forte influence sur la construction des temples ultérieurs dans la région et au-delà. L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère (iv) : *offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;*

Ce critère n'a pas été proposé par l'État partie. L'ICOMOS considère néanmoins que le bien proposé pour inscription est un témoignage exceptionnel des temples de style hoysala, qui illustrent une période significative du développement historique de l'architecture des temples hindous. En outre, l'ICOMOS considère que le bien

proposé pour inscription est un témoignage physique exceptionnel de la diversité de l'architecture religieuse en Inde. L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription répond aux critères (i), (ii) et (iv).

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'intégrité du bien proposé pour inscription est démontrée à deux niveaux : la série dans son ensemble et les éléments constitutifs individuels.

Au niveau de la série dans son ensemble, les éléments constitutifs sélectionnés couvrent les périodes les plus significatives de la construction des temples de style hoysala, de sa phase initiale à son apogée. Les variations sculpturales et structurelles des éléments constitutifs se complètent et, collectivement, elles illustrent la richesse de l'art sculptural et le haut degré d'intervention artistique qui caractérisent le style hoysala. L'ICOMOS considère que l'intégrité de l'ensemble de la série est justifiée.

Au niveau des éléments constitutifs individuels, certaines des altérations passées portent atteinte à l'intégrité du bien proposé pour inscription, notamment la démolition des superstructures des temples de Chennakeshava et de Hoysalesvara et la disparition des murs d'enceinte du temple de Hoysalesvara. L'ICOMOS considère que si ces disparitions passées ont un impact négatif limité, l'exclusion du réservoir de Vishnusamudra et de la *Kere Beedi* (route du Réservoir) associés à l'ensemble du temple de Chennakeshava porte atteinte à son intégrité parce que ces éléments sont liés à l'architecture, à la planification et à l'utilisation de cet ensemble.

L'ICOMOS a sollicité le point de vue de l'État partie sur cette question en octobre 2022. Dans sa réponse de novembre 2022, l'État partie a accepté d'élargir la zone tampon de cet élément constitutif pour inclure les éléments susmentionnés, et a soumis une carte actualisée montrant la nouvelle délimitation. Dans son rapport intermédiaire, l'ICOMOS a de nouveau soumis cette question à l'État partie en lui demandant de préciser pourquoi ces deux éléments ont été inclus dans la zone tampon plutôt que dans celle du bien, et quelles sont les dispositions légales relatives à leur protection. Dans les informations complémentaires fournies en février 2023, l'État partie a répondu que, malgré leur importance culturelle et religieuse, ils ne sont pas considérés comme des attributs et ont donc été inclus dans la zone tampon. Le réservoir de Vishnusamudra est en passe d'être déclaré monument protégé par l'État afin de bénéficier d'une protection juridique.

L'ICOMOS considère que le réservoir de Vishnusamudra et la *Kere Beedi* (route du Réservoir) sont liés à l'architecture, à la planification et à l'utilisation de l'ensemble du temple et contribuent à la valeur universelle exceptionnelle présentée du bien proposé pour

inscription. Les conditions d'intégrité de ce temple seront remplies lorsque ces éléments seront intégrés dans la zone proposée pour inscription.

Authenticité

L'authenticité des trois éléments constitutifs a été préservée au fil du temps, leurs formes et conceptions, matériaux et substances, ainsi que leurs situations, restant pour la plupart inchangés. Certaines altérations ont affecté leur authenticité dans une certaine mesure. La tour de l'entrée principale du temple de Chennakeshava a été reconstruite plusieurs fois. Le cadre du temple de Hoysalesvara a été métamorphosé en un paysage moderne. La fonction du temple de Keshava a changé, passant de celle d'un temple vivant à celle d'un musée. Ses murs d'enceinte ont été reconstruits dans la même situation et sous leur forme d'origine grâce à l'anastylose. Les interventions de conservation passées ont également laissé des traces sur le tissu et le cadre d'origine.

Bien que ces transformations aient affecté dans une certaine mesure l'authenticité des éléments constitutifs individuels, l'ICOMOS considère que les attributs qui définissent le style hoysala, et qui confèrent au bien proposé pour inscription une importance exceptionnelle, sont restés authentiques. L'ICOMOS considère donc que l'authenticité de l'ensemble de la série ainsi que l'authenticité de chaque élément constitutif ont été démontrées.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité de l'ensemble de la série sont remplies. Les conditions d'authenticité de chaque élément constitutif sont remplies. Les conditions d'intégrité du temple de Chennakeshava seront remplies lorsque le réservoir de Vishnusamudra et la *Kere Beedi* (route du Réservoir) seront intégrés dans la zone proposée pour inscription.

Délimitations

Aucun habitant permanent ne vit au sein du bien proposé pour inscription. Le nombre de résidents permanents dans les zones tampons des ensembles de temples de Chennakeshava, de Hoysalesvara et de Keshava est estimé à respectivement 2 500, 1 200 et 1 500 environ.

Les délimitations proposées du bien proposé pour inscription sont basées sur celles des monuments protégés au niveau national. Les délimitations peuvent être considérées comme appropriées dans la mesure où elles englobent les principaux attributs qui soutiennent la valeur universelle exceptionnelle proposée.

Les délimitations proposées des zones tampons sont basées sur les dispositions légales de la loi de 1958 sur les monuments anciens et historiques et les sites et vestiges archéologiques (amendée et ratifiée en 2010), qui prévoit une zone interdite (de 100 mètres de large) et une zone réglementée (de 200 mètres au-delà de la zone interdite).

L'ICOMOS considère que les délimitations de la zone proposée pour inscription de l'ensemble du temple de Chennakeshava devraient être étendues pour inclure le réservoir de Vishnusamudra et la *Kere Beedi* (route du Réservoir).

L'ICOMOS note que les délimitations des zones tampons traversent dans certains cas des parcelles, des routes ainsi que des maisons, ce qui peut entraîner des difficultés d'ordre juridique et des problèmes de gestion. En outre, il n'y a pas d'explication du raisonnement sur lequel repose le tracé des délimitations des zones tampons. L'ICOMOS a demandé des informations complémentaires à l'État partie concernant ces préoccupations en octobre 2022. En novembre 2022, l'État partie a indiqué que les délimitations des zones tampons avaient été définies conformément aux obligations légales, en tenant compte de la qualité visuelle et des liens fonctionnels. Il a également précisé que dans les cas où un terrain se trouve en partie dans une zone interdite et en partie dans une zone réglementée, il est demandé au propriétaire de respecter la limite des 100 mètres de la zone interdite pour toute construction. Dans sa réponse de février 2023 au rapport intermédiaire de l'ICOMOS, l'État partie a précisé davantage les modalités de traitement des complications juridiques potentielles causées par le tracé des délimitations, en citant un certain nombre de dispositions juridiques applicables. L'ICOMOS considère que la délimitation de la zone tampon est suffisamment vaste pour inclure tous les éléments de soutien et fonctionnellement liés et bénéficie de dispositions juridiques et de mécanismes de gestion appropriés.

Évaluation de la justification de l'inscription proposée

En résumé, L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial. Le bien proposé pour inscription répond aux critères (i), (ii) et (iv). L'authenticité de l'ensemble de la série ainsi que l'authenticité de chaque élément constitutif ont été démontrées. Les conditions d'intégrité de l'ensemble de la série sont justifiées, et les conditions d'intégrité du temple de Chennakeshava seront remplies lorsque le réservoir de Vishnusamudra et la *Kere Beedi* (route du Réservoir) seront intégrés dans la zone proposée pour inscription.

4 Mesures de conservation et suivi

Documentation

La majeure partie de la documentation est conservée dans les antennes locales de l'Archaeological Survey of India. Au cours du siècle dernier, les dossiers des interventions de conservation effectuées sur le bien proposé pour inscription ont été archivés de manière appropriée et ont contribué à sa conservation et à sa gestion. La documentation constituant la base de référence, comme les relevés d'architecture détaillés, a

été réalisée selon des normes élevées et a été utilisée pour le suivi, la conservation et la gestion des sites.

Mesures de conservation

Les mesures de conservation en place associent un entretien quotidien et des campagnes de conservation occasionnelles. L'entretien quotidien comprend le nettoyage des ensembles de temples, la réparation des infrastructures et le suivi de l'état du bien. Les activités d'entretien quotidien sont minimales en raison de la nature stable des édifices en pierre. Les campagnes de conservation ne sont entreprises qu'occasionnellement, et suivent les principes internationalement admis pour traiter les problèmes majeurs.

Suivi

Un tableau de suivi fourni dans le dossier d'inscription et dans le plan de gestion du site présente les indicateurs de suivi, la périodicité du suivi et l'emplacement des registres. Cependant, les indicateurs de ce tableau sont en fait les catégories à suivre. En octobre 2022, l'ICOMOS a demandé des informations complémentaires sur le système de suivi à l'État partie, qui a répondu en novembre 2022 en fournissant un tableau détaillé des indicateurs de suivi, ainsi que leur périodicité et les institutions responsables.

L'ICOMOS considère que les indicateurs de suivi fournis par l'État partie en novembre 2022 sont appropriés et pratiques. Toutefois, pour que le suivi puisse guider les décisions, un ensemble d'actions répondant aux indicateurs de suivi et un mécanisme de déclenchement reliant les actions aux indicateurs de suivi devraient être développés. L'ICOMOS a soulevé cette question dans son rapport intermédiaire. L'État partie a confirmé dans sa réponse de février 2023 que le lien entre les indicateurs de suivi et les actions correspondantes est en place, et a fourni également un tableau détaillé indiquant les attributs devant faire l'objet d'un suivi, les indicateurs de suivi, la périodicité du suivi, l'agence responsable, le seuil de déclenchement et les actions correspondantes. L'ICOMOS considère que le système de gestion actuel est approprié.

L'ICOMOS considère que la documentation est bonne et que les mesures de conservation en place sont efficaces. L'ICOMOS considère qu'il serait souhaitable que le système de suivi soit adapté de manière à faciliter l'intégration de ses résultats dans le questionnaire du Rapport périodique.

5 Protection et gestion

Protection juridique

Le bien proposé pour inscription est juridiquement protégé au niveau national, de l'État et local. Au niveau national, les monuments des trois éléments constitutifs ont été déclarés d'importance nationale en vertu de la loi de 1958 sur les monuments anciens et historiques et les sites et vestiges archéologiques (amendement et

validation 2010). Les délimitations proposées du bien proposé pour inscription et des zones tampons sont basées sur les dispositions légales de cette loi. La zone tampon de chaque élément constitutif comprend deux anneaux concentriques entourant le bien proposé pour inscription. L'anneau intérieur est une zone interdite de 100 mètres de large où aucune construction d'aucune sorte n'est autorisée. L'anneau extérieur est une zone réglementée de 200 mètres de large où les activités de construction sont réglementées par les autorités compétentes. En outre, la politique nationale de conservation de 2014 établit les principes régissant les interventions, le recours à l'artisanat et aux matériaux traditionnels, ainsi que les pratiques acceptables à utiliser dans les opérations de conservation. La loi de 1972 sur les antiquités et trésors artistiques interdit la contrebande et le commerce illégal des sculptures des temples.

Au niveau de l'État et à l'échelon local, la loi de 1961 sur les monuments anciens et historiques et les sites et vestiges archéologiques du Karnataka assure la protection juridique des monuments et des sites autres que ceux d'importance nationale. En outre, la loi de 1961 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire du Karnataka, la loi de 1993 sur le Panchayat Raj du Karnataka, le projet d'amendement de 2014, la loi de 1997 sur les institutions religieuses hindoues et les dotations caritatives, la loi de 1965 sur l'irrigation du Karnataka et la politique touristique du Karnataka pour 2020-2025 fixent des exigences pour la gestion du bien proposé pour inscription au niveau de l'État et à l'échelon local.

Système de gestion

L'Archaeological Survey of India est la principale institution responsable de la gestion du bien proposé pour inscription. Les zones tampons sont gérées conjointement par la Commission des monuments nationaux, le Département de l'archéologie, des musées et du patrimoine, le gouvernement du Karnataka et ses départements concernés, les autorités locales et les propriétaires privés.

La gestion globale du bien proposé pour inscription est assurée par le Comité de coordination, présidé par le secrétaire en chef du gouvernement de l'État et soutenu par le directeur général et le directeur général adjoint de l'Archaeological Survey of India, le directeur régional et le commissaire régional, les responsables des départements concernés du gouvernement de l'État, notamment le Département du tourisme, le Département du développement urbain, le Département des recettes et le Département de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ainsi que le commissaire du Département des institutions religieuses hindoues et des dotations caritatives. Le Comité de coordination est responsable du suivi et de l'examen des questions et des politiques de gestion, de la coordination et de la mise en œuvre du plan de gestion du site, de l'examen des interventions de conservation et de l'obtention des fonds nécessaires. Ce comité se réunit mensuellement. Un agent de liaison du site du patrimoine mondial proposé sera nommé pour

coordonner et mettre en œuvre les décisions du Comité de coordination.

En ce qui concerne les éléments constitutifs individuels, les ensembles de temples sont détenus et gérés par l'Archaeological Survey of India. Les activités religieuses du temple de Chennakeshava sont gérées par le Département des institutions religieuses hindoues et des dotations caritatives du gouvernement de l'État du Karnataka. Les zones tampons sont gérées par deux comités de district relevant du Comité de coordination : le Comité de district de Hassan pour les temples de Chennakeshava et de Hoysalesvara, et le Comité de district de Mysuru pour le temple de Keshava. Ces comités de district sont les organismes de gestion locaux qui guident les autorités locales pour la gestion des zones tampons.

Le plan de gestion du site, élaboré conjointement par les principales autorités en consultation avec les parties prenantes, est le document directeur du système de gestion. Il définit la vision et fixe six objectifs en matière de conservation des monuments ; de lignes directrices et de politiques de développement ; de continuité de la tradition artistique et culturelle ; de gestion du tourisme durable ; d'évaluation d'impact sur la culture, l'environnement, la mobilité et la société ; et d'éducation, de communication et de sensibilisation. Sept stratégies au niveau des sites ont été élaborées dans le cadre de ces objectifs. Un tableau détaillé des réglementations relatives à ces stratégies sert de lignes directrices pour l'aménagement des zones tampons. Un plan d'action est fourni, qui comprend onze mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. L'évaluation d'impact sur le patrimoine et les mesures de préparation aux risques sont intégrées dans le plan de gestion.

La mise en œuvre du plan de gestion du site est suivie et évaluée périodiquement par le Comité de coordination au niveau régional et par deux comités au niveau local. Ce plan est actualisé aussi souvent que nécessaire pour sa validité et il est juridiquement obligatoire de le réviser tous les cinq ans.

L'Archaeological Survey of India dispose d'un personnel permanent dans les ensembles de temples pour assurer l'entretien quotidien, le suivi et la gestion. L'entretien des éléments matériels bénéficie d'une expertise technique.

Les fonds destinés à la conservation et aux travaux liés aux monuments proviennent en grande partie du budget gouvernemental et sont suffisants, tandis que les activités religieuses sont financées principalement par les dons des fidèles, ainsi que par le budget annuel du Département des institutions religieuses hindoues et des dotations caritatives du gouvernement de l'État du Karnataka. Les autres recettes proviennent de la vente de billets, des loyers des vestiaires à chaussures, des librairies, du stationnement, ainsi que d'autres services et dons.

Les dispositions légales concernant le bien proposé pour inscription et les zones tampons, le système de gestion, ainsi que les compétences et responsabilités, sont comprises par toutes les parties concernées.

Gestion des visiteurs

Les installations prévues pour la gestion des visiteurs du bien proposé pour inscription sont limitées, mais comprennent des toilettes publiques, des points d'eau potable, des vestiaires à chaussures, des panneaux de signalisation, des panneaux d'information, des aires de stationnement, des caméras de vidéosurveillance et des détecteurs de métaux. Les vendeurs de rue répartis autour des trois éléments constitutifs proposent de la nourriture et des boissons aux visiteurs. Il existe plusieurs hébergements et restaurants à proximité des éléments constitutifs, mais ils sont insuffisants. La plupart des installations et équipements sont en bon état, mais les aires de stationnement, les toilettes et les restaurants doivent être améliorés. Des guides touristiques formés et agréés sont en mesure de fournir des informations de base aux visiteurs, mais leur nombre est limité.

L'ICOMOS considère que la capacité d'accueil des éléments constitutifs proposés pour inscription devrait être établie comme base de référence pour la gestion des visiteurs, dans la mesure où le tourisme est encouragé dans le plan de gestion du site. Une éventuelle inscription au patrimoine mondial entraîne souvent une augmentation du nombre de visiteurs. L'ICOMOS a demandé à l'État partie, dans son rapport intermédiaire, de fournir un calendrier pour établir la capacité d'accueil afin que le bien proposé pour inscription soit préparé pour la future gestion du tourisme. L'État partie a répondu en février 2023 que, sauf pendant le festival religieux annuel du temple de Chennakeshava, le nombre de visiteurs du bien était largement maîtrisé. L'État partie a en outre indiqué que, si cela s'avérait nécessaire, une étude de la capacité d'accueil serait réalisée en consultation avec le Comité de coordination.

L'interprétation et la présentation des valeurs du bien proposé pour inscription, tant dans son ensemble que dans ses éléments constitutifs, peuvent être améliorées. L'ICOMOS a soulevé cette question dans son rapport intermédiaire. L'État partie a répondu en février 2023 que chaque temple constitutif dispose d'un centre d'interprétation qui fournit des informations sur les principaux aspects de l'art et de l'architecture des temples hoysala, leur contexte régional et un bref historique. L'ICOMOS considère qu'un plan d'interprétation et de présentation global devrait être élaboré et mis en œuvre afin que les valeurs des temples individuels et de la série dans son ensemble puissent être mieux communiquées aux visiteurs.

Implication des communautés

Les communautés locales sont impliquées dans le bien proposé pour inscription de quatre manières principales : en tant que membres des comités locaux de gestion des sites, en tant qu'employés effectuant des travaux de conservation, en tant que participants aux activités

commerciales liées au tourisme, et en tant que bénévoles au temple de Chennakeshava lors des festivals religieux.

Le plan de gestion du site mentionne une série d'interactions et de consultations avec les autorités gouvernementales, les parties prenantes locales et les membres des communautés lors de l'élaboration d'un énoncé de vision, et souligne que la participation des communautés et des parties prenantes au niveau local est de la plus haute importance pour un tourisme durable.

Évaluation de l'efficacité de la protection et de la gestion du bien proposé pour inscription

En résumé, l'ICOMOS considère que le cadre juridique actuel assure une protection appropriée des attributs qui transmettent la valeur universelle exceptionnelle proposée. Le système de gestion actuel est efficace et des mécanismes d'évaluation d'impact sur le patrimoine et de gestion des risques sont en place. L'ICOMOS considère que la capacité d'accueil du bien proposé pour inscription devrait être établie et qu'un plan d'interprétation et de présentation global devrait être élaboré.

6 Conclusion

Les Ensembles sacrés des Hoysala constituent une proposition d'inscription en série des trois ensembles de temples de style hoysala les plus représentatifs situés au sud de l'Inde et datant des XIIe et XIIIe siècles. Le style hoysala est une combinaison créative de caractéristiques sélectionnées de royaumes voisins contemporains et d'exemples antérieurs. Il contribue de manière significative à la diversité des styles de temples de l'Inde et a exercé une influence durable sur les temples de périodes ultérieures, tant dans la région qu'au-delà. L'excellence de l'art sculptural des ensembles de temples, ainsi que leur architecture, leur emplacement, leur planification et leur utilisation, soutiennent la valeur universelle exceptionnelle mise en avant du bien proposé pour inscription.

L'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial. Le bien proposé pour inscription répond aux critères (i), (ii) et (iv) et aux conditions d'authenticité. Les ensembles de temples sont en bon état et les facteurs affectant le bien proposé pour inscription sont sous contrôle. Le cadre juridique et le système de gestion actuels assurent une protection, une conservation et une gestion appropriées du bien proposé pour inscription. Des mécanismes d'évaluation d'impact sur le patrimoine et de gestion des risques sont intégrés dans le système de gestion.

Des recommandations sont formulées afin de modifier les délimitations du bien proposé pour inscription, établir sa capacité d'accueil, élaborer et mettre en œuvre un plan d'interprétation et de présentation, et de prendre en compte le problème de l'état des vestiges historiques et

des vues importantes dans la zone tampon de l'élément constitutif du temple de Chennakeshava.

7 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription des Ensembles sacrés des Hoysala, Inde, soit **renvoyée** à l'État partie afin de lui permettre de :

- étendre la zone du temple de Chennakeshava pour inclure le réservoir de Vishnusamudra et la *Kere Beedi* (route du Réservoir) ;
- améliorer l'état des vestiges historiques et des vues importantes dans la zone tampon de l'élément constitutif du temple de Chennakeshava ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan d'interprétation et de présentation global, comprenant une interprétation contextualisée plus poussée de tous les éléments constitutifs, de meilleures installations touristiques, davantage de guides touristiques qualifiés et de matériel d'interprétation, et développer une présentation différenciée des structures des temples et des murs d'enceinte disparus ;
- établir la capacité d'accueil du bien proposé pour inscription afin de l'utiliser comme base de référence pour la gestion du tourisme.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- a) suivre les impacts de la pollution atmosphérique croissante sur les sculptures et mettre au point des mesures d'atténuation,
- b) encourager l'implication des communautés dans la conservation et la gestion du bien proposé pour inscription ;



Plan indiquant la localisation des éléments constitutifs proposés pour inscription